



ACTIVITES SPORTIVES DE L'ASSOCIATION SPORTIVE  
DU CLG HENRI IV  
ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

Afin de répondre aux exigences de l'U.N.S.S (Union Nationale du Sport scolaire), les enseignants d'E.P.S proposent aux élèves du collège Henri IV, de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, filles ou garçons, débutants ou confirmés, la possibilité de pratiquer **le mercredi après-midi** une ou plusieurs activités sportives, de loisir ou de compétition, et de les former au travers des différentes manifestations sportives à des rôles sociaux (arbitre, juge, coach, organisateur de tournoi...).

Pour cette année scolaire 2019-2020, les activités sportives proposées sont les suivantes :

- RUGBY
- HANDBALL
- NATATION
- KAYAK
- FUTSAL
- VTT
- ACTIVITES ENCHAINEES (Triathlon, Duathlon, Run & Bike..)
- SKI ALPIN
- RANDONNEES EN MONTAGNE
- RAID
- ATHLETISME ESTIVAL
- COURSE D'ORIENTATION

☞ Pour s'inscrire à l'Association Sportive du collège, il suffit de :

1. Contacter un professeur d'EPS
2. Remplir et signer une autorisation parentale
3. Régler la cotisation annuelle de 25€ (chèque à l'ordre de l'A.S du clg Henri IV)
4. Remplir un certificat médical pour certaines activités

⇒ Les informations concernant les activités sportives proposées le mercredi (horaires, lieux de rencontres, professeurs concernés...) sont affichées à la fois sur le tableau réservé à l'UNSS, à côté du bureau de la vie scolaire, et sur le site internet de la cité scolaire.

⇒ Votre enfant aura la possibilité de manger à la cantine le mercredi si les horaires de démarrage des activités le permettent. Pour ce faire, il devra récupérer au préalable un ticket de cantine au bureau de l'intendance **le lundi avant 12h00**.

**Les professeurs d'EPS**

